



Arrêtez de détruire nos emplois, Arrêtez d'abimer le service public !

Messieurs les Directeurs arrêtez de détruire nos emplois ! Arrêtez d'affaiblir la Régie ! Arrêtez d'affaiblir le service public des transports !

De quel droit vous permettez vous de sous-traiter les lignes de bus urbaines ? Comment pouvez vous justifier une telle mesure ?

De quel droit vous permettez vous de sous-traiter l'entretien des autobus? La sécurité des usagers devraient être une de vos première préoccupations !!!

De quel droit choisissez vous de supprimer des emplois dans les services Techniques, qui possèdent un savoir faire incomparable qui sera perdu avec votre politique de destruction des emplois. ?

Vous qui êtes bien installés dans vos bureaux climatisés, bien à l'abri derrière la Convention Collective des Transports Urbains, vous mettez en œuvre une politique libérale qui met en péril l'avenir de l'entreprise publique.

Une politique libérale que vous appliquez aux employés et ouvriers mais surtout pas à vous-même:

- ◆ Politique libérale qui met en péril les emplois de conducteurs receveurs;
- ◆ Politique libérale qui détruit des emplois d'ouvriers techniques;
- ◆ Politique libérale qui contribue à faire disparaître les postes de reclassement, indispensables dans nos professions...

Vous vous permettez d'imposer la productivité et la précarité aux employés et aux ouvriers, mais vous préservez vos avantages, vos prérogatives et votre confort !

Vous vous engraissez sur le dos des contribuables avec des salaires « indécents », vous bénéficiez de voitures de fonctions, vous vous organisez des « voyages d'études » à l'étranger, etc...etc...!

Mais puisque vous êtes, Messieurs les Directeurs, des adeptes du libéralisme, ayez le courage d'aller travailler dans des grands groupes privés, allez vous mettre en danger face

aux appétits des actionnaires et ne restez pas dans une entreprise publique !

Mais bien sûr que non, vous n'aurez pas le courage. Vous préférez vous contenter d'imposer votre vision libérale...bien planqués dans une entreprise publique qui vous permet de faire ronronner votre carrière sans risque...

Toutes les mesures que vous prenez n'améliorent pas le service public bien au contraire ...En fait la CGT vous le dit: vous ne faites pas correctement votre travail.

Les services des lignes sous traitées ne sont pas assurés à 100%. Ces entreprises sous traitantes n'assurent pas un service de qualité puisque les conducteurs de ces entreprises ne bénéficient d'aucune formation, n'ont pas de titres de transports à vendre aux usagers puisqu'ils n'ont pas de dotation et qu'ils s'approvisionnent comme ils peuvent aux DAT dans les gares d'échanges.....

Quand aux conditions de travail de ces salariés c'est la jungle.

Pour preuve, l'ancienneté moyenne des salariés de ces entreprises est de deux à trois ans, car dès que possible les salariés fuient des conditions de travail détestables.

Les autobus de ces entreprises n'ont pas un suivi d'entretien digne de ce nom. Des pannes régulières privent les usagers de service sans que cela vous dérange le moins du monde. Ces véhicules disposent-ils d'un appel d'urgence ? Ces véhicules sont ils localisables par GPS pour garantir une intervention rapide en cas de problème ? Non....!

Sur le terrain la CGT constate régulièrement des courses non effectuées mais vos statistiques n'en font pas état, puisque vous ne pouvez pas contrôler en temps réel l'activité de ces entreprises.

De plus, comment expliquez vous que ces entreprises sous traitantes, normalement choisies par appel d'offre, appartiennent comme par hasard à un même groupe et/ou à un même patron ?

Arrêtez de détruire nos emplois et d'abimer le Service public mais BATTEZ vous pour la régie.

Notre meilleure garantie? Un bon

Ceci n'est pas une fiction, mais la triste réalité...
totalement IMPERCEPTIBLE assis confortablement dans un bureau !

Hep, Chauffeur attendez moi.....

Désolé man, le père
BODIN veut pas qu'on
parte en RETARD !!!



Les conducteurs receveurs sont en permanence sollicités par la hiérarchie pour : partir à l'heure des terminus et respecter l'heure à n'importe quel prix, même en laissant sur le quai des usagers qui courent derrière le bus, avec à la clé des menaces de sanctions par quelques RSB obnubilés par les statistiques.

Les conducteurs receveurs sont incités à rouler pour tenir les horaires, pour réaliser les kilomètres, tout cela sans tenir compte des réalités du terrain.

La fierté de notre métier doit être avant tout de rendre un service public de qualité aux usagers.

Pour que les usagers puissent faire la différence entre une régie et une entreprise privée, le seul chemin à suivre pour les salariés que nous sommes c'est : la qualité du service rendu.

Ne nous trompons pas de cible : les personnes âgées, les mamans avec poussettes, les cabas à roulettes, les PMR, les vélos dans les couloirs, les livreurs, etc...ne doivent pas être un problème et ne doivent pas être considérés comme des empêcheurs à tenir les horaires .

Ne nous trompons pas de cible, les mauvaises conditions de travail sont le fait d'une Direction obsédée par la rentabilité et non de la responsabilité des usagers !!!



La Direction considère que des tableaux de marches tendus, l'absence de temps de battement aux terminus et mettre sur le réseau des bus dans un état d'entretien préoccupant, c'est faire son métier correctement.

Pour la Cgt, elle se trompe de mission, c'est avant tout la qualité de service qui doit compter, et s'il y a qualité de service, il y a obligatoirement de bonnes conditions de travail pour les conducteurs.

Quelle hypocrisie d'écrire dans les PGE, rendu de la monnaie à l'arrêt, respecter les vitesses maximales autorisées, attitudes commerciales, etc. et construire des TM absurdes qui sont des incitations à la prise de risques.

Quelle hypocrisie, lors des suivis réalisés par la hiérarchie, de demander aux conducteurs une attention particulière aux personnes debout dans le bus, d'attendre que les personnes âgées

service public pour les usagers !

soient bien assises, d'avoir une conduite rationnelle, souple et de proposer des TM qui incitent les conducteurs au contraire...

L'éternel débat entre conducteurs et Direction de l'Exploitation reste la question d'un temps pour « souffler » au terminus.

En effet, conduire un véhicule de transports en commun de 12 mètres, jusqu'à 18 mètres pour un articulé, pesant plusieurs tonnes dans la circulation urbaine, avec des personnes debout, n'est pas une simple formalité.

Cela demande beaucoup d'attention, beaucoup de professionnalisme...mais pour conserver un haut niveau d'attention pour exercer son métier, le conducteur a besoin de recharger « ses batteries ».

Pour bien se comprendre, la CGT va tenté d'expliquer une fois de plus à la Direction de l'Exploitation, que lorsqu'un conducteur parle de manque de temps, il parle du temps où le bus est en circulation mais aussi du temps nécessaire au terminus pour souffler un peu pour repartir en toute sécurité.

La CGT demande à la Direction de l'exploitation, une fois de plus, de ne plus jouer avec la qualité du service public et surtout avec la santé et la sécurité des conducteurs et celle des usagers.

Ce n'est pas ensuite en se réfugiant sur des PGE et sur du tout répressif envers les conducteurs que la qualité de service à la sauce « BODIN » correspond à l'attente des usagers.

Petit rappel indispensable :

Pour la CGT, lorsqu'un conducteur badge à l'heure à sa prise de service, il ne peut plus être considéré en retard dans son travail.



Les retards sur les lignes, les passages en avances ou en retards aux points de régulation, sont les résultats de TM mal construits, car la Direction de l'Exploitation ne se préoccupe que de « rentabilité ».

Il faudrait que le « Duodénon BODIN/DUCREST » sortent de leurs « burlingues » pour prendre le bus. Ainsi, ils comprendraient que les livreurs, les embouteillages, le stationnement anarchique, l'étroitesse des routes empruntées, la fréquentation, etc...etc...etc...tout cela n'est pas fixe et que tous ces aléas varient d'un jour à l'autre.

Par conséquent, un bon TM doit être construit, certes, mais il doit s'adapter au quotidien pour faire face à tous les aléas, et SURTOUT, pour donner une information juste et non tronquée aux usagers.

La CGT attire l'attention de la Direction d'exploitation sur les TM Vacances et Eté qui deviennent une incitation aux « crimes », même s'ils sont conformes aux derniers accords signés par Sud et la Cfdt!

La CGT conseille à la Direction de ne pas attendre comme à la SnCF un grave accident pour réaliser que le devoir de la Régie Epic est de transporter des usagers en toute sécurité.

De même, attention à l'effet inverse, qui consisterait dans ces périodes à une démotivation du personnel et à des retours de bâtons.....

**Lors de la dernière réunion des délégués du personnel, la Cgt a eu la garantie qu'il n'y aura aucune sanction pour cause de départ en retard des terminus.
Le Directeur d'Exploitation a confirmé les propos!!!**

CHSCT

Le jeudi 16/03 s'est tenu le CHSCT trimestriel, à l'ordre du jour figurait notamment :

◆ Point d'étape sur DOCA:



Avec près de 220 conducteurs volontaires renonçant à leurs congés ou déplaçant une partie, la Direction n'a pu couvrir que 277 semaines sur les 365 nécessaires.

Pour combler ce manque de volontaire, la Direction s'est soudainement rappelée et surtout a su retrouver l'adresse des agents partis à la retraite depuis 2013 pour leur proposer de reprendre du service. Pire elle va jusqu'à « démarcher » des conducteurs de chez Alcis ???

Bien entendu pour la Cgt, si des retraités viennent à accepter de reprendre le volant, c'est uniquement pour palier à une perte de pouvoir d'achat et aussi à une augmentation de leur part mutuelle.

La Cgt préférerait que la Direction prenne en charge une partie de leur cotisation pour qu'enfin ils puissent réellement profiter d'une retraite bien méritée après avoir œuvré, pour la plupart, toute leur vie au service de l'entreprise!!!

◆ Poly compétence conducteur / vérificateur:



La Cgt s'oppose fortement à ce projet, considérant que cela est méprisant pour les agents vérificateurs qui suivent une réelle formation et exercent un vrai métier. La CGT considère que ce projet mettra en danger les conducteurs quand ils reviendront d'une période de verbalisation et se trouveront « seul et isolé à leur poste de travail ».

Pour la CGT c'est encore une fois une parade du Directeur d'Exploitation avec cette fois la complicité du Directeur du Service Sureté.

En effet, rappelez vous que depuis la restructuration, Jean Paul BODIN nous tanne qu'il y a un sur-effectif chez les conducteurs, et qu'il va falloir l'épurer avec le temps.

Ce grand Directeur, en mettant à disposition des conducteurs, vole au secours de J.J ARNAL qui n'a jamais eu la volonté d'aller chercher un budget pour embaucher du personnel afin de lutter efficacement contre la fraude!!!

Encore une fois la Direction cherche la productivité pour répondre à coût constant à un cahier des

charges avec des objectifs quasi inatteignables.

La Cgt demande une nouvelle fois une table ronde avec la Direction de l'entreprise, les syndicats et la préfecture qui doit jouer son rôle et assurer la sécurité des biens et des personnes.

Pour la Cgt ce n'est pas à Tisséo d'assurer les missions régaliennes de l'état comme le lui demande le SMTC, via le CSP et ses fameux objectifs...

◆ Bilan des AT de l'année 2016:



La CGT s'inquiète car le nombre d'AT est en progression et passe de 259 AT en 2015 à 271 pour 2016.

Cela signifie plus d'incivilités et plus d'agressions pour les salariés!!!

La Direction, quant à elle, se félicite de la baisse du nombre de jours d'AT et ce uniquement dans un souci d'économie, elle se contente de ces chiffres car malgré l'augmentation du nombre d'AT la durée diminue.

En clair, la « boîte » ne cherche pas à protéger les salariés mais simplement à faire des économies une fois de plus.

◆ Demande de la CGT sur la procédure d'utilisation du nettoyant DKL de Sodeco sur les pots catalyse:



La Cgt a demandé lors de ce CHSCT des explications sur la procédure de nettoyage des pots d'échappement avec le produit DKL. Le Directeur d'Exploitation nous explique qu'ils ont fait le choix d'utiliser ce produit pour nettoyer les échappements et nous martèle que c'est un choix qui seul leur appartient.

Seulement, au delà du fait que l'utilisation de ce produit peut annuler une partie de la garantie des bus, **la Cgt s'est procuré un mail du fabricant de ce produit, interdisant formellement son utilisation sur ce type de nettoyage expliquant que cela pouvait produire des gaz nocifs lors de la combustion...**



A priori le grand chef ne semblait pas être informé de ce mail qui pourtant est parvenu à l'ensemble de ses « chefaillons... »

Dans ce cadre la Cgt a expressément exigé et obtenu l'arrêt de l'utilisation de ce produit, à suivre...